



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Entendre la ministre de la Santé et des Services sociaux afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19

Procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2020

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1533-20200526

2020

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU VENDREDI 1 ^{ER} MAI 2020.....	1
--	---

ANNEXE

I. Documents déposés

Séance du vendredi 1^{er} mai 2020

Mandat : Entendre la ministre de la Santé et des Services sociaux afin de permettre aux députés d'opposition d'échanger avec le gouvernement au sujet de la pandémie de COVID-19 (Ordre de l'Assemblée le 13 mai 2020 rétroactif au 16 avril 2020)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé
- M. Barrette (La Pinière) en remplacement de M. Ciccone (Marquette)
- M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et services sociaux
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M. Lafrenière (Vachon)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M^{me} Sauvé (Fabre) en remplacement de M^{me} David (Marguerite-Bourgeoys)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux

Autre députée présente :

M^{me} Fournier (Marie-Victorin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
D^r Horacio Arruda, sous-ministre adjoint, Direction nationale de la santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux

La Commission se réunit par visioconférence.

À 15 heures, M. Provençal (Beauce-nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Une discussion s'engage.

À 15 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La discussion se poursuit.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose le document coté CSSS-043 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à D^r Arruda de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 17 h 14, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 1^{er} mai 2020

ANNEXE I

Documents déposés

Documents déposés

Séance du 1^{er} mai 2020

Gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud. COVID-19 Critical Intelligence Unit – CSSS-043
Evidence check.

